

Conservatoire des Sites Lorrains
7, place Albert Schweitzer
57930 JENÉTRANGE
a 03.87.03.00.90



EXPERTISE

ETANG DU STOCK

**Diane-Capelle, Fribourg, Kerprich-aux-Bois, Langatte
et Rhodes (57)**

**Études et document réalisés avec le soutien
du Conseil Régional de Lorraine
et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

**Ce document a été réalisé par Le Conservatoire des Sites Lorrains en collaboration avec le
Service de la Navigation de Mittersheim**

INTRODUCTION	1
CADRE GÉNÉRAL	2
A. Caractéristiques physiques	2
A.1 Localisation	2
A.2 Géologie	2
A.3 Climatologie..	2
° Pluviométrie..	2
° Températures	3
° Microclimat..	3
A.4 Hydrologie	3
A.5 Éléments de Physico-Chimie.....	4
B. Aperçu historique	4
C. Cadre d'Intervention	4
D. Objectifs et méthodologie de l'expertise	5
ETUDE ECOLOGIQUE	6
A. Bilan qualitatif 1996	6
A.1 Etude écologique de l'ensemble de l'étang	6
1.1 Cartographie des groupements végétaux de l'Etang	6
° Méthode	6
° Groupements végétaux	6
° Intérêt patrimonial	8
1.2 Etude de l'avifaune des roselières en fonction de leur structure	9
° Méthode	9
° Résultats	10
A2 Etude des satellites	13
2.1 Méthodologie	13
° Méthode d'étude des groupements végétaux	13
° Méthode d'étude de l'avifaune	13
2.2 Résultats par satellites	14
° Etang du Moulin	14
* Groupements végétaux	14
* Avifaune	14
° Cornée de Rhodes	15
* Groupements végétaux	15
* Avifaune	16
° Etang des Souches	17
* Groupements végétaux	17
* Avifaune	17
° Cornée Nord et Cornée d'Adelhouse`	18
* Groupements végétaux	18
* Avifaune	19
2.3 Intérêt patrimonial	20
° Avifaune	20
B. Données anciennes et analyse diachronique	21
B. 1 Étude bibliographique	21
1.1 La Flore	21
1.2 La Faune	21
B.2 Etude historique de l'évolution du site	21
2.1 L'étang des Souches..	21
2.2 L'étang du Moulin	21

2.3 La Cornée de Rhodes	22
--------------------------------------	----

PRIORITÉS D'INTERVENTION ET POTENTIALITÉS DE CONSERVATION	23
A. Limitation des impacts des activités humaines sur le patrimoine biologique	23
A.1 Impacts du tourisme et de la fréquentation	23
1.1) Secteurs d'intérêt patrimonial	23
◦ Identification des secteurs	23
◦ Mesures de Conservation	23
1.2) Autres secteurs de roselières	24
◦ Roselières en secteur "urbanisé"	24
◦ Roselières en secteur forestier	24
A.2 Impacts des rejets agricoles et domestiques	24
B. Schémas de conservation des secteurs clefs	25
B.1 Etang du Moulin	25
1.1) Etat actuel	25
1.2) Protection: l'amodiation	25
1.3) Gestion du site	25
B.2 Etang des Souches	26
2.1) Etat actuel	26
2.2) Protection : Convention de protection	26
2.2) Gestion du site	26
B.3 Cornées de Rhodes	26
1.1) Etat actuel	26
1.1) Protection	26
1.2) Gestion du site	27
C Protection réglementaire	27
D Information du public	27
CONCLUSION	28

INTRODUCTION

Dans le cadre de son programme 1996, le Conseil **Régional** de Lorraine et l'Agence de l'**Eau** Rhin-Meuse ont confié au Conservatoire des Sites Lorrains, une mission d'expertise sur l'**étang** du Stock. Cette expertise, **réalisée** en collaboration avec Voies Navigables de France avec l'appui du Service de la Navigation de **Mittersheim**¹, a pour but d'intégrer le patrimoine biologique dans la gestion de l'**étang** du Stock.

Vaste plan d'eau de 750 hectares à vocation principalement touristique, le site a **été recensé** par l'**Inventaire** des Marais de Lorraine (1982), l'inventaire des Zones Naturelles d'**Intérêt** Ecologique Faunistique et Floristique (1984) ainsi que l'**Inventaire** des Espaces Naturels Sensibles du **Département** de la Moselle (1992) ce qui confirme son **intérêt** au plan **régional**.

En 1995, le Conseil General de la Moselle a, dans le cadre de l'évaluation de la politique départementale de protection des Espaces Naturels Sensibles, effectué une **étude** sur les **possibilités** de **préservation** des sites inventoriés en 1992 dont faisait partie l'étang du Stock.

Compte-tenu de l'**intérêt indéniable** du site tant en matière de richesse de l'avifaune **nicheuse** que pour le séjour des hivernants, il est apparu nécessaire d'effectuer une expertise mettant à jour les connaissances biologiques. Une meilleure connaissance du patrimoine devrait permettre d'orienter les divers aménagements prévus dans le cadre de l'utilisation de l'**étang** en tant que base de loisir et de **réserve** en eau. L'expertise avait pour but de :

- **Mettre à jour** les connaissances sur le patrimoine naturel de l'ensemble de l'étang (ornithologie et flore)
- Étudier l'impact des **activités** humaines sur ce patrimoine avec prise en compte de la **problématique** des francs-bords.
- Faite des propositions visant à limiter les impacts négatifs des **activités** humaines
- Analyser en détail le patrimoine biologique de secteurs clefs
- Formuler des propositions d'intervention et élaborer un **schémas** de conservation des secteurs clefs.

¹ Chef d'arrondissement : M. PERRY (Service de la Navigation de Strasbourg)
Chef de Secteur : Mme NIEDELANDER (Service de la Navigation de **Mittersheim**)
Cellule technique : M. RIVIÈRE (Service Eau et Environnement, Strasbourg)

CADRE GÉNÉRAL

A. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

A.1 Localisation

Cf annexe N°1 - Carte de localisation au 1/100 000^e de la zone d'étude

Cf annexe N°2 - Localisation rapprochée au 1/25 000^e

L'Étang du Stock est situé au cœur du pays des étangs mosellans, dans le sud-est du département de la Moselle. Il s'étend sur le territoire de 5 communes : Diane Capelle, Fribourg, Kerprich-aux-Bois, Langatte et Rhodes et couvre une superficie de 750 hectares.

A.2 Géologie

Cf annexe N°3 - Carte géologique au 1 / 50 000^e

L'étang du Stock est situé dans la limite sud-est de la zone d'affleurement des marnes du Keuper inférieur (argiles rouges). Dans cette région de terrains essentiellement argileux où la forêt occupe les 3/4 de la superficie, la nature même de ces terrains en fait un pays favorable aux étangs artificiels.

Au niveau de l'étang, les affleurements de marnes irisées du Keuper sont très limités. Cette strate est constituée de marnes dolomitiques avec quartz bipyramidés. Elles sont recouvertes, sur l'ensemble des terrains qui bordent le Stock, par des placages de limons argileux très fins qui proviennent de l'altération des couches sous-jacentes. Des alluvions récentes essentiellement argileuses se matérialisent au niveau des ruisseaux afférents et de la bordure ouest de la cornée Nord. Certains secteurs de l'étang sont plus ou moins hydromorphes.

A.3 Climatologie

Le climat peut être qualifié de Lorrain, ceci revenant à dire qu'il subit à la fois les influences atlantiques et continentales. La combinaison de ces deux influences se traduit par des étés lourds et orageux et des hivers froids et secs.

° Pluviométrie

Les données sur 104 ans (1890-1994) de la station météorologique de Mittersheim mettent en évidence une tendance océanique du régime des pluies avec une pluviométrie annuelle moyenne de 879,89 mm. La répartition sur l'année est très régulière (Min : 609 mm - Max : 932 mm). Comparativement à l'ensemble du plateau Lorrain (750 mm eau / an), cette région est donc plus arrosée. Cette différence est imputable à la présence du Massif Vosgien qui bloque les nuages. L'autre facteur favorisant la concentration des masses nuageuses est la couverture forestière importante de l'ensemble de la région qui humidifie l'air de manière significative.

Le chiffre moyen ne doit pas occulter les disparités entre certaines années où les précipitations peuvent varier du simple au double (1949 : 514 mm & 1986 : 1107 mm).

L'étude des données moyennes mensuelles fait apparaître deux périodes plus humides, l'une à la fin du printemps (Mai-Juin) et l'autre à la fin de l'automne (Novembre-Décembre). Les mois les plus secs sont Avril et Février.

CONCLUSION

Représentant le plus vaste **étang** du Sud-est Mosellan et destiné à soutenir le canal des **houillères** de la Sarre, l'**étang** du Stock possède un caractère biologique remarquable au niveau de la Lorraine, bien qu'il subisse une **fréquentation** touristique importante qui se traduit par la navigation de nombreux bateaux de plaisance ainsi que par des rejets **incontrôlés** au niveau des habitations.

Parmi les espèces **végétales**, 7 espèces peuvent être retenues pour leur intérêt qui est local pour 4 d'entre elles et **régional** pour trois autres (**Hydrocharis mm-sus-ranae**, **Najas minor** et **Potamogeton obtusifolius**). Mais l'**intérêt** de l'**étang** du Stock tient surtout dans son peuplement ornithologique remarquable. Parmi les **espèces** recensées 3 sont inscrites à la Directive oiseaux et ont un **intérêt** national, il s'agit du Grand butor, du **Héron** pourpré et du Busard des roseaux.

L'étude de l'étang du Stock s'est **articulée** autour de deux points :

- L'analyse de l'impact des activités humaines sur les roselières.

Cette analyse a permis de distinguer **différentes** classes de roselières **caractérisées** par une structure **spécifique** de leur avifaune. Si l'ensemble des roselières du Stock doivent être **préservées**, seules trois peuvent faire l'objet de mesures de protection très spécifiques. Pour les autres, une gestion adaptée de la bande des 10 **mètres** de la part du service de la Navigation devrait permettre leur maintien.

- **L'étude** patrimoniale des satellites.

Quatre secteurs ont été reconnus d'intérêt patrimonial majeur puisque l'essentiel du peuplement ornithologique s'y trouve concentre avec la **présence** d'espèces rares. Pour ces Satellite, les propositions de protection s'articulent en fonction de leur **intérêt** et de leur utilisation actuelles. L'**étang** du moulin pourrait faire l'objet d'une convention entre le Service de la Navigation et le Conservatoire des Sites Lorrains. Pour l'étang des Souches et la **Cornée** de Rhodes, il sera proposé à l'Association Piscicole de Pêche **Agrée** "La Sarrebourgeoise" une convention de protection afin de préserver le patrimoine ornithologique. Pour les secteurs **loués** par la Navigation à des exploitants agricoles, hors Ctang du moulin, un cahier des charges adapté a **été** soumis au Service de la Navigation

L'ensemble de ces propositions associées aux projets **d'amélioration** de l'assainissement sur le pourtour de l'**étang** du Stock devrait contribuer à conserver à cet étang remarquable son **intérêt** biologique, son attrait paysager tout en lui maintenant sa vocation actuelle **d'étang** de loisir.